

La recherche en cours porte sur la transposition et l'application du droit de l'Union européenne et de la Convention européenne des droits de l'homme, enjeux majeurs en matière d'asile.

Une première étape a été franchie. Le cadre juridique, tant national avec l'intégration du règlement « Dublin II » et la transposition de la directive « Qualification », qu'euro-péen, avec l'étude des textes et jurisprudences de l'UE et de la CEDH, a été synthétisé, en soulignant les discordances subsistantes et sujettes à discussion. Un recueil de la jurisprudence belge en matière de « qualification » et de « renvois Dublin » a été réalisé.

La seconde étape portera sur l'analyse de la cohérence interne de la jurisprudence belge et externe, au regard des exigences européennes. Une base de données jurisprudentielle ainsi que des outils d'analyse de celle-ci seront mis en ligne.

Cette journée de séminaire vise à partager les premiers résultats de cette recherche, à recueillir vos avis sur la synthèse du cadre juridique et sur sa mise en œuvre.

À cette fin, les problématiques identifiées par ces mois de recherche seront débattues. Le nombre de participants, tous praticiens du droit d'asile, a été volontairement limité afin de permettre les échanges. Chacun recevra un document reprenant les premiers résultats de l'étude.

Un colloque public sera organisé en mai 2012. Vous y serez cordialement invités.

Equipe de recherche

Pr. Sylvie Sarolea
Pr. Jean-Yves Carlier
Emmanuelle Neraudau
Luc Leboeuf

Date

9 décembre 2011, de 9h à 17h

Lieu

Agor 03 - Auditorios Agora
Place Agora
Louvain-la-Neuve

Accès

Train : gare de LLN via la gare d'Ottignies
Voiture : E411, Sortie 8A, parking Grand-Place
Un plan des parkings est accessible sur
www.uclouvain.be/parkinglln.

Secrétariat du colloque

Annie Fourny
Faculté de droit - CeDIE
Place Montesquieu, 2 boîte L2.07.01
1348 Louvain-la-Neuve

annie.fourny@uclouvain.be

luc.leboeuf@uclouvain.be

SÉMINAIRE

*

L'INFLUENCE DES SOURCES
EUROPÉENNES SUR LE
DROIT D'ASILE BELGE :
DES TEXTES AUX DÉCISIONS

9 décembre 2011
Louvain-la-Neuve

Recherche co-financée par :



le Fonds européen
pour les réfugiés

et l'Université catholique
de Louvain

Matinée :

La responsabilité du traitement
des demandes d'asile

- 9h15 **Accueil**
- 9h30 **Introduction : Présentation du projet**
Sylvie SAROLEA
- 9h40 **Cadre juridique et pratique du règlement
« Dublin II » en Belgique à l'aune des droits
européens**
Emmanuelle NERAUDAU
- 10h30 **Discussions**
- 10h50 **Pause-café**
- 11h10 **Le Conseil du contentieux des étrangers et
le règlement « Dublin II » : Questions à
débatte**
Emmanuelle NERAUDAU et Yves PASCOUAU
- Discussions**
- 11h50 **Pause-repas**
- 12h30

Après-midi :

La qualification des bénéficiaires
de protection

- 14h00 **Introduction : présentation du projet**
Jean-Yves CARLIER
- 14h10 **La loi du 15 décembre 1980 au regard des
normes européennes de qualification :**
Questions saillantes
Luc LEBOEUF
- 15h00 **Discussions**
- 15h20 **Pause-café**
- 15h40 **Le Conseil du contentieux des étrangers face
aux normes européennes de qualification :**
Enjeux et perspectives
Luc LEBOEUF et Sylvie SAROLEA
- 16h20 **Discussions**
- 17h00 **Fin des travaux**

À renvoyer à :

Annie Fourny
Faculté de droit - CeDIE
Place Montesquieu 2, boîte L2.07.01
1348 Louvain-la-Neuve

Nom, prénom :

Organisme et titre :

.....

Adresse :

.....

Tél. / Fax. :

e-mail :

Participera Ne participera pas

au séminaire du 9 décembre 2011.

Date :

Signature :